

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/08/2024 - 13735 - 2017 B 01514 - 833 157 613 - 2PCI

Désignation de l'entreprise		SAS 2PCI			
Adresse de l'entreprise		203 RUE DU BERTILLET 73000 Chambéry			
SIRET		83315761300013			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			
Durée de l'exercice précédent *					
		Exercice N clos le 31/12/2023			
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	4942	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	747	086	747
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	5689	098	5689
	Total général (I + II)	110	5689	112	5689
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5860	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		60	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132		341	
	Report à nouveau	134		1649	
	Résultat de l'exercice	136		(5867)	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
Total I		142		2043	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	1667	172	3646
	Comptes courants d'associés	173			
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		3646	
Total général (I + II + III)		180		5689	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septes A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2PCI		Exercice N clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214
			Services *	intracommunautaires	217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	50158
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	50158
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	880
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)					242	17614
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	26477
	Charges sociales (cf renvoi 380)					252	10918
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	
	Dotations aux provisions					256	
	{	Autres charges		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	55890
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(5732)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	135	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(5867)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	5867
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	135	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies D)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance due au titre du report en amère du déficit			346		350	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col 1 / Déficit col 2	352	354	5732
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col 1 / Déficit col.2	370	372	5732

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
Pénalités, amendes fiscales et pénales	135

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2PCI

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions d'amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées	1	2	3	4	5
virées de poste à poste mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé					
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
	TOTAL				596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				SAS 2PCI			
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602			604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603			605		607	
	Autres provisions réglementées *	610	612			614		616	
Provisions pour risques et charges		620	622			624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632			634		636	
	Sur stocks et en cours	640	642			644		646	
	Sur clients et en cours	650	652			654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662			664		666	
TOTAL		680	682			684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681	683		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Immobilisations incorporelles	700	705		2					
Terrains	710	715		3					
Constructions	720	725		4					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735		5					
Inst générales, agencements et aménagements divers	740	745		6					
Matériel de transport	750	755		7					
Autres immobilisations corporelles	760	765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
TOTAL		770	775						
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice :		982 Ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860	5732						
Total des déficits restant à reporter		870	5732						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)		325		381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	1667
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	948
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE2023-12-31N° SIRET83315761300013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESAS 2PCI

ADRESSE (voie)203 rue du bertillet

CODE POSTAL73000VILLEChambery

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	20

I	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
---	--

II	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
----	--

Nom patronymiqueGHANNIOUI

Nom mantal

Naissance

Date22/11/2023

N° Département73000

CommuneCHAMBERY

Adresse203 RUE DU BERTILLET73000CHAMBERY

Prénom(s)IBRAHIM

% de détention100 00

PaysFR

Nb de parts ou actions20

PaysFR

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE . 2023-12-31

N° SIRET 83315761300013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2PCI

ADRESSE (voie) 203 rue du bertillet

CODE POSTAL 73000 VILLE . Chambéry

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

Formulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration établie pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société SAS 2PCI			Adresse du siège social: 203 RUE DU BERTILLET		
SIRET : 83315761300013 Adresse du principal établissement: 203 RUE DU BERTILLET			Ancienne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
3. ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	5732
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV exonérées (art 238 quinquies)			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D. IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E. CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F. CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G. ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYE PAR PAYE Cg/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H. COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI Si oui, indication du logiciel utilisé MACOMPTA.FR - www.macompta.fr			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de expertise comptable:			Nom et adresse du contrôleur		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions							e			
autres que celles							f			
visées en (a), (b), (c) et							g			
(d) ci-dessus (3)							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées						
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
					Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)		
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %					
								0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLТ réalisée au cours de l'exercice						
				MVLТ restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE D'ONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

SAS 2 PCI

Menuiserie et isolation intérieure. Faux
plafonds

Pose de plaques de plâtre et de cloisons

Siret 833157613 00013 NACE 4332A

06 71 69 97 94

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 02/06/2024

Monsieur GHANNIOUI Ibrahim, demeurant 203 rue du BERTILLET 73000 CHAMBERY

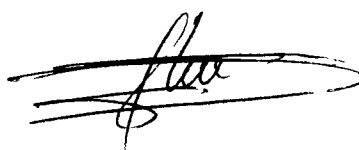
Associé unique et Présidente de la société par action simplifiée unipersonnelle 2PCI.

A pris les décisions suivantes :

1. Approuve les comptes de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 faisant apparaître un déficit de 5844 euros.
2. Décide de la conservation en réserve légale de 5% du capital social.
3. Décide qu'elle ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de présidente jusqu'au moins 31/12/2023.
4. Décide que le déficit de 5867 € sera impacté sur le report à nouveau.
5. Aucune distribution n'a été faite au cours de l'exercice.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Chambéry, le 02 juin 2024



2PCI SAS Unipersonnelle au capital de 200 €.

SIRET 83315761300013 NACE 4332A

203 Rue du BERTILLET 73000 CHAMBERY